

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE (FTTH)

AVIS AUX HABITANTS

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique FTTH point-à-point sur l'ensemble de la commune de Morges, une intervention est prévue dans votre immeuble.

✂ **Un contrat a été signé pour cet immeuble** afin de permettre le raccordement officiel au réseau fibre optique.

👉 **Objectif de l'intervention :**

Installation de la prise fibre optique (OTO) dans chaque appartement.

☒ **Cette installation est entièrement gratuite pour les habitants.**

Aucun frais ne vous sera facturé pour la pose de la prise fibre dans votre logement.

⚠ **Un accès à votre appartement est indispensable** afin de finaliser le raccordement.

Merci d'appeler avant le 10 mars afin de convenir une date

Entreprise partenaire chargé de la prise de rendez-vous et des installations :

AGTELECOM Sàrl - Ch. Des Carrières 19 D 1870 Monthey

Telma Oliveira

☎ 078 200 51 32

✉ morges4net@circet.ch



Nous restons à votre disposition pour toute question et vous remercions de votre collaboration.
Avec nos meilleures salutations.